

Soins de santé voyagez tranquille cet été grâce à une application pour smartphone

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 07 Juin 2012 00:00 -

Juste à temps pour les vacances d'été, l'EURO 2012 de football et les Jeux olympiques de Londres, la Commission européenne lance une application pour téléphones intelligents qui vous explique comment utiliser votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

La CEAM permet à son titulaire d'être soigné dans le secteur public de la santé en cas de maladie ou d'accident lors d'un voyage ou d'un séjour temporaire dans trente et un pays européens. Cette carte peut être obtenue gratuitement auprès des services nationaux d'assurance maladie. Elle garantit à son titulaire de pouvoir bénéficier de soins urgents dans les mêmes conditions et aux mêmes tarifs que les personnes assurées dans le pays concerné (dans certains pays, les soins peuvent être gratuits).

En raison de la diversité des systèmes de santé, le mode d'emploi de la CEAM dans différents pays et les règles locales peuvent sembler complexes. Ce guide pratique sur l'utilisation de la carte dans les vingt-sept pays de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse est à présent disponible sous la forme d'une application mobile pour trois plates-formes: iOS, Android et Windows 7 Mobile. Il contient des informations générales sur la carte, les numéros d'urgence, les traitements couverts et les coûts, les modalités de remboursement et les personnes à qui s'adresser en cas de perte de la carte. L'application est disponible en vingt-quatre langues et permet de passer de l'une à l'autre.

La CEAM ne peut être ni créée ni téléchargée par l'application; elle doit être demandée auprès des services nationaux d'assurance maladie.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Soins de santé voyagez tranquille cet été grâce à une application pour smartphone](#)